

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE Séance du 30 mai 2011

Présents : Selon liste annexée
Excusé(s): id.
Invité(s) : --

ORDRE DU JOUR

Accueil
Approbation de l'ordre du jour
Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 2010
Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2010
Rapport d'activité
Présentation des comptes de l'exercice 2010
Rapport de la Commission de vérification des comptes
Approbation des comptes de l'exercice 2010 et décharge au comité
Présentation du budget 2011
Election
Avancement des travaux
Propositions individuelles et divers

Objet	Discussion/Décision
Accueil	Le séance est ouverte par la présidente Anne-Marie Piguet qui salue les personnes présentes et qui les remercie pour l'intérêt qu'elles portent au cinéma REX. Elle présente la liste des personnes excusées. Enfin, elle annonce l'arrivée tardive de Madame la Municipale Gisèle Burnet, présentement occupée à une autre activité. Enfin, la présidente remercie la Municipalité d'Aubonne qui met l'Aula à disposition gracieusement et qui offrira, tout à l'heure, la verrée traditionnelle.
Ordre du jour	L'ordre du jour proposé sera modifié par l'adjonction de deux points : <ul style="list-style-type: none">• L'approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 29 novembre 2010 ;• La présentation et l'approbation du budget pour l'exercice 2011. Ainsi complété, l'ordre du jour est accepté par l'Assemblée.
PV	Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 juin 2010 est accepté à l'unanimité sans modification et avec remerciements à son rédacteur. Il en est de même au sujet du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 novembre 2010.
Rapport d'activité	Ce rapport est constitué de deux parties : le volet administratif et celui relatif à l'activité cinématographique commenté par la vice-présidente Patricia Balmer. Nous tirons de ces volumineuses présentations, les éléments les plus marquants. <i>Sur le plan administratif</i> Un système informatique de gestion du personnel fut mis en place avec la collaboration éclairée de Catherine Trachsel. Claudia Bobst a repris la charge de la tenue de la comptabilité. Elle s'acquitte de ses tâches avec une grande compétence qui engendre une efficacité

remarquable et fort positivement appréciée.
La tâche du trafic de copies (réception et renvoi des films) est dévolue aux projectionnistes.
Des rotations sont intervenues dans l'effectif du personnel chargé du fonctionnement du cinéma. Des remerciements sont adressés aux partants et la bienvenue est souhaitée aux arrivants.
Un gros travail fut accompli pour la préparation des dossiers nécessaires pour l'obtention de diverses subventions cantonales (Fondation vaudoise pour le cinéma) et fédérales (Office fédéral de la culture). Jean-Pierre Jotterand, Bernard Pahud et Patrick Dentan sont remerciés pour leur engagement dans ce travail.
Par ailleurs Anne-Marie Piquet, Patricia Balmer et Claudia Bobst ont préparé le dossier destiné aux potentiels sponsors et autres donateurs. Travail de longue haleine qui a porté ses fruits puisqu'à ce jour, il a permis de récolter près de deux cent mille francs de dons (y compris cent mille francs de la Loterie romande). Un grand merci est adressé par les membres du comité à nos deux collègues.
La présidente remercie chaleureusement tous les donateurs qui ont ainsi manifesté leur intérêt pour le cinéma. A noter que la recherche de fonds continue.
Pour assurer l'efficacité du fonctionnement du cinéma, dès la réouverture en août prochain, le comité a décidé de créer des groupes de travail dont le mandat est de déterminer, pour chaque secteur d'activité, les objectifs à atteindre, les procédures qu'ils requièrent et les moyens nécessaires à leur accomplissement.

Sur le plan technique

La billetterie nous causa quelques soucis alors que le chauffage joua le chaud et le froid. Mais tout rentra dans l'ordre.

La question récurrente de l'accès aux sanitaires- qui se trouvent dans le bâtiment de l'Hoirie Cornaz (Café de la Grenade) n'est toujours pas réglée à satisfaction des deux parties. Une réunion tripartite (Commune/propriétaire et Association du cinéma) qui se tiendra prochainement devrait permettre de résoudre ce casse-tête.

Les anciens fauteuils ont été pratiquement tous vendus. Cette action a rapporté la somme de sept mille cinq cents francs. Un grand merci est adressé à Patricia Balmer qui a offert une semaine de ses vacances pour participer au démontage des sièges.

Relations extérieures

Nous fûmes présents à la Foire de Cossonay, manifestation où la Commune d'Aubonne était hôte d'honneur.

Diverses rencontres ont eu lieu entre les responsables de « petit » cinémas (Bex, Châtel-St.-Denis, Cossonay, Ste-Croix) pour discuter des questions relatives au nouveau système numérique. Finalement, aucune action commune dans ce domaine n'a pu être mise sur pied.

A la veille de la fermeture du cinéma, soit le 25 avril 2011, un apéritif fut offert aux spectateurs présents. Cette initiative fut fort appréciée.

Le 29 mai 2011, un « Brunch à la Ferme » organisé par le Lion's Club d'Aubonne en faveur du cinéma rencontra un beau succès.

Année cinématographique

Patricia Balmer, en l'absence de notre programmateur Patrick Dentan, retrace l'activité cinématographique en 2010. Elle rappelle en préambule que chaque semaine un film « A » (grand public) (et un film « B » (public averti) sont projetés. A cela s'ajoutent « Les Toiles du Mardi » toutes les deux semaines et dix fois par année les « Lundis du cinéma ». En automne/hiver une session de films est proposée aux personnes du troisième âge. Les enfants bénéficient des prestations de « La Lanterne Magique » le mercredi après-midi.

2010 a encore permis l'organisation du « Festival vert » - projections de films

	<p>en relation avec la protection de la nature, du Festival du cinéma sur le thème « La Séduction du pouvoir ». Nous avons enfin participé à la « Fête du cinéma suisse » et collaboré à la « Fête des commerçants aubonnois » par la projection d'un film à l'intention des enfants. On note enfin la présence de plusieurs réalisateurs et intervenants lors de la projection de films et de rencontres avec les écoliers. Sur le plan de l'exploitation, nous relevons treize mille huit cent quarante-trois entrées, soit douze pour cent de plus que l'année précédente. Cent cinquante et un films furent projetés dont quinze de production suisse.</p>
Comptes 2010	<p>Nicolas Suter, trésorier, présente et commente les comptes de l'exercice 2010. Ils présentent des recettes pour un montant de Fr. 198'491 et des charges pour la somme de Fr. 196'692, laissant ainsi un bénéfice de Fr. 1'799.- Le bilan présente des totaux égaux de Fr. 47'871.-</p>
Rapport des vérificateurs	<p>Le rapport de la commission de vérification des comptes, lu par Monsieur Patrice Pittori, confirme la bonne tenue des comptes et la concordance des écritures comptables avec documents justificatifs. Elle propose l'acceptation des comptes de l'exercice 2010 et la décharge au comité.</p>
Approbation et décharge	<p>A l'unanimité, l'Assemblée accepte les comptes de l'exercice 2010 et donne décharge au comité pour la gestion de l'exercice écoulé.</p>
Budget 2011	<p>Ce budget est particulier dans la mesure où l'exercice 2011 sera amputé de quatre mois d'exploitation pour cause de travaux de rénovation. Le document présenté et commenté par Nicolas Suter prévoit des produits et des charges égaux pour un montant de Fr. 133'000.-. Ce document est accepté à l'unanimité.</p>
Elections	<p><i>Présidence</i> Anne-Marie Piguet est réélue par acclamations pour une période d'un an.</p> <p><i>Comité</i> Malik Rahmani, membre du comité depuis la fondation de notre Association, a présenté sa démission. Il reste toutefois membre de l'équipe des projectionnistes. La présidente lui adresse des remerciements chaleureux pour tout le travail accompli durant son mandat. L'opportunité du remplacement de Malik Rahmani sera évoquée lors de l'étude de la nouvelle configuration du fonctionnement du cinéma. Les autres membres du comité, soit Mesdames Patricia Balmer, Claudia Bobst, Catherine Trachsel et Messieurs Lionel Baier, Patrick Dentan, Jean-Pierre Jotterand, Guy Maurer, Bernard Pahud, Marcel Schwab et Nicolas Suter sont réélus par acclamations pour une nouvelle année.</p> <p><i>Commission de vérification des comptes</i> Monsieur Patrice Pittori a terminé son mandat. Il est remercié par la présidente pour le travail accompli. Monsieur Bernard Studer devient président de la commission ; Monsieur Daniel Kramer devient membre ; Monsieur Daniel Luthi devient premier suppléant ; Madame Geneviève Rossier devient deuxième suppléante ; La Commission ainsi désignée est nommée par acclamations par l'Assemblée.</p>
Avancement des travaux	<p>Le chantier a débuté le mardi 26 avril 2011. Le planning est tenu ainsi que le budget global sous réserve, naturellement, d'impondérables toujours possibles lorsque l'on travaille dans un immeuble ancien. Les adjudications pour les travaux principaux sont faites, les commandes pour les fauteuils, le système numérique, la 3D, les tentures et le revêtement de sol sont passées. Les travaux pour la réfection de l'enveloppe du bâtiment – sous la responsabilité de la Commune – sont également en cours. Une commission dite « de rénovation » est en charge de cette affaire. Elle se réunit régulièrement toutes les deux semaines en collaboration avec notre architecte, Monsieur Bernard Pahud. Une délégation de ladite commission participe chaque semaine aux séances de chantier.</p>

Propositions individuelles et divers	<p>Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité durant le délai statutaire. La présidente donne la parole aux personnes qui souhaitent s'exprimer.</p> <p>Madame Gisèle Burnet évoque la reconnaissance de la Municipalité pour le travail considérable effectué par le comité. Elle relève l'importance du cinéma dans la vie culturelle aubonnoise et la qualité des prestations offertes à la population locale et régionale.</p> <p>La présidente relève l'excellence des relations entre l'autorité exécutive et le comité et elle remercie la commune pour les efforts financiers consentis et l'intérêt qu'elle porte aux activités du REX.</p> <p>Avant de clore la séance, la présidente adresse des remerciements appuyés aux membres du comité, à l'architecte Bernard Pahud et plus généralement à toutes celles et ceux qui font vivre par leur travail, dans la lumière ou dans l'ombre, l'Association du cinéma. Elle témoigne sa gratitude aux donateurs et sponsors qui, par leur geste, démontrent leur foi en l'avenir de notre institution.</p>
	<p>Séance levée à 21'00 h.</p> <p>Le secrétaire : Jean-Pierre Jotterand</p>